

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **11 février 2013**

Décision n° **B-2013-3864**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Marc Grivel pour une mission aux Emirats arabes unis

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 4 février 2013

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 12 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Mme Besson (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), MM. Barge (pouvoir à M. Assi), Passi, Colin (pouvoir à M. Abadie), Claisse (pouvoir à M. Bernard R.), Mme Frih (pouvoir à M. Darne J.).

Absents non excusés : MM. Arrue, Charles, Vesco, David G., Lebuhotel.

Bureau du 11 février 2013**Décision n° B-2013-3864**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Marc Grivel pour une mission aux Emirats arabes unis**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.16.

A la suite du lancement de la ligne Lyon-Dubaï par la compagnie aérienne Emirates, monsieur le Président Gérard Collomb, messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et David Kimelfeld ainsi que messieurs les Conseillers Marc Grivel et Yves-Marie Uhlrich ont été invités à prendre part à une délégation qui se rendra à Dubaï et Abou Dhabi (Emirats arabes unis) du 2 au 5 mars 2013 pour développer une nouvelle coopération stratégique entre la Communauté urbaine de Lyon et les Villes d'Abou Dhabi et de Dubaï.

Les objectifs de ce déplacement sont de consolider les relations initiées par le travail des institutions économiques de l'agglomération sur cette destination (Chambre du commerce et de l'industrie de Lyon et Association pour le développement économique de la région lyonnaise -ADERLY-) ainsi que de rencontrer l'Ambassadeur de France aux Emirats arabes unis.

A cette occasion, la délégation visitera le projet de ville zéro rejet Masdar City à Abou Dhabi, participera à la conférence de Presse en partenariat avec la compagnie aérienne Emirates, dans le cadre du lancement de la liaison Lyon-Dubaï et élaborera un programme de rendez-vous d'affaires avec des prospects économiques à Dubaï et Abou Dhabi.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

Dans l'objet du rapport, le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "A la suite du lancement de la ligne Lyon-Dubaï, etc." et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

"M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Marc Grivel,"

au lieu de :

"M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et David Kimelfeld ainsi que MM. les Conseillers Marc Grivel et Yves-Marie Uhlrich". ;

DECIDE

1° - Approuve les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Accorde un mandat spécial à monsieur le Président Gérard Collomb, messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Marc Grivel pour une mission à Dubaï et Abu Dhabi (Emirats arabes unis) du 2 au 5 mars 2013.

3° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

4° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6532 - fonction 021 - opération n° 0P28O2201.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 février 2013.